



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
**GRANDES
RIVIÈRES**

**IL EST IMPORTANT QUE CE COMMUNIQUÉ SOIT AFFICHÉ EN
TOUT TEMPS AU TABLEAU DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**

SSTCOM – avril 2014

LE COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Communiqué

28 avril
JOUR DE DEUIL



Le 28 avril n'est pas un jour ordinaire – c'est un jour de deuil.



Un jour pour se souvenir et honorer les travailleurs décédés sur les lieux de travail et pour résoudre les problèmes afin de prévenir de futures tragédies partout au Canada.

Un jour pour rendre hommage à ceux et celles qui doivent subir les conséquences d'une lésion ou d'une maladie reliée au travail et qui s'efforcent de cheminer vers l'espoir et la dignité.

Le comité mixte sur la santé et la sécurité au travail a bon espoir que la commémoration annuelle de cette journée sensibilisera davantage les travailleurs à l'importance de mettre en place des conditions de travail sécuritaire sur les lieux de travail pour prévenir les blessures et les décès. C'est la journée choisie pour honorer les travailleurs décédés, mais elle constitue aussi un vibrant appel en vue de protéger les vivants.

Extraits de textes tirés de la CSPAAATet du CCHST

SOYEZ TOUJOURS PRUDENTES ET PRUDENTS